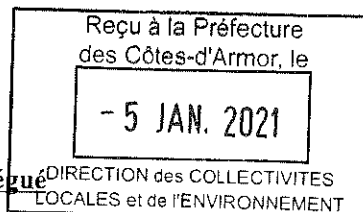


SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEGUE  
Comité syndical du 15 décembre 2020

DELIBERATION 2020-III-001

Election du Président du Syndicat mixte du Grand Ligué



Date de la convocation : 3 décembre 2020  
Nombre de voix des membres en exercice : 12 voix

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, les membres du Comité syndical du Grand Ligué, dûment convoqués, se sont réunis en visio conférence.

Étaient présents :

*Pour le Département des Côtes d'Armor* : M. Gérard BLEGEAN, M. Alain CADEC, M. Jean-Yves DE CHAISEMARTIN, M. Christian PROVOST.

*Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération* : M. Hervé GUIHARD, M. Ronan KERDRAON, M. Thierry SIMELIERE.

*Pour le Conseil Régional de Bretagne* : M. Philippe HERCOUËT

Absents excusés : M. Romain BOUTRON, Mme Monique LE VEE, M. Fernand ROBERT (Conseil départemental), M. Thierry BURLLOT, Mme Laurence FORTIN (région Bretagne), Mme Aline LE BOEDEC (Saint-Brieuc Agglomération)

M. FOUVILLE, payeur départemental

Conformément à l'article 6 des statuts du syndicat mixte, le Conseil syndical doit procéder à l'élection de son Président parmi le collège du Département.

Vu le rapport n°2020-III-001 présenté par M. le Président du Syndicat mixte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5721-2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 portant création du syndicat mixte du Grand Ligué, les arrêtés préfectoraux du 2 avril 2014 et du 27 décembre 2016 portant modification des statuts du syndicat mixte du Grand Ligué ;

Vu l'article 6 des statuts du syndicat mixte du Grand Ligué relatif au Comité syndical,

Le Comité syndical saisi en date du 15 décembre 2020,

Sous la présidence du doyen d'âge, M. Christian PROVOST, le comité syndical a procédé à l'élection de son président.

Après l'appel à candidature, M. Christian PROVOST propose la candidature de M. Romain BOUTRON.

Aucun autre candidat n'est enregistré et il est procédé au vote qui donne le résultat suivant :

Votants : 7

Suffrages exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

M. Romain BOUTRON est déclaré élu Président du syndicat mixte du Grand Ligué et installé immédiatement.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Président de séance  
M. Christian PROVOST

